

Convention de parrainage « Focus Jeunes »

Entre d'une part, le parrain ou la marraine :

Personne physique (parent, prof, adulte ressource...)

Nom - Prénom :

Date de naissance :/...../..... Domicile :

Téléphone : Courriel :

Personne morale (institution, école, asbl, entreprise...)

Nom :

Institution + type de reconnaissance éventuelle (OJ, CJ, CEC, AMO, Centre Culturel,...) :

.....

Adresse complète :

Téléphone : Courriel :

Et le(s) jeune(s) auteur(s) de la candidature à l'appel à projets « Focus Jeunes » n° /,

Et d'autre part, le promoteur :

Ville de Wavre sis Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre.

Représentée par (nom et fonction) :

Dans la cadre de l'appel à projet « Focus Jeunes » et de la candidature n° /, le parrain/la marraine s'engage auprès de le(s) jeune(s) auteur(s) à :

- prendre en charge le côté administratif de la gestion du projet ;
- gérer la gestion de la subvention y compris sa justification et liquidation ;
- veiller au respect des règles de bonne vie et mœurs tout au long du projet ;
- assumer la responsabilité légale auprès de la Ville en cas de manquement au règlement « Focus Jeunes » ;
- de plus, le parrain/la marraine s'engage à accompagner le ou les jeunes auteurs dans leur projet via :

.....
.....

Le parrain prend ces engagements à titre gracieux et dans une perspective non lucrative.

Cette convention est établie pour une durée de mois, débutant le/..../....

Des rencontres entre le parrain/la marraine, le(s) jeune(s) auteur(s) et le promoteur communal sont prévues lors des moments suivants :

Fait à Wavre en trois exemplaires, le .../.../... (chacune des parties reconnaissant avoir reçu un exemplaire).

Pour le parrain/la
marraine,

Pour le(s) jeune(s) auteur(s)

Pour la Ville de Wavre,
promoteur

Nom et signature

Nom et signature

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

Christine
GODECHOUL

Françoise
PIGEOLET